05023-880 Veste grand froid



doublure matelassée - imperméable

MASCOT® SAFE IMAGE

171

S	M	L	XL	2XL	3XL	4XL

Matériau principal / Matériau supérieur

100% polyester (MASCOTEX®)

240 g/m²



Trempage interdit.Laver séparément.Adoucissants interdits.

Catégorie de lavage industriel C2

MASCOTEX®



- En MASCOTEX® respirant, coupe-vent et imperméable, grâce aux coutures thermocollées.
- Manches façonnées offrant une grande liberté de mouvements.
- Possibilité d'adapter une capuche - fixation par boutons-pression.
- Zip intérieur placé au bas du dos pour la réalisation d'impressions/broderies.
- Bandes rétroréfléchissantes verticales et horizontales procurant une visiblité encore meilleure.

Technique

Tissu fluorescent avec bandes rétroréfléchissantes horizontales et verticales. Bicolore. Imperméable, coupe-vent et permettant au corps de respirer. Coutures thermocollées. Doublure matelassée. Col intérieur en maille côtelée. Fermeture zippée avec rabat coupe vent et boutons-pression non visibles/recouverts. Poche zippée sous le rabat coupe-vent. Poches poitrine sous rabat avec fermeture aimantée. Anneau en D. Porte-stylo. Poches latérales. Poche intérieure zippée. Conduits pour câble audio. Manches ergonomiques pour une grande liberté de mouvement. Poche manche zippée. Poignets en maille côtelée dissimulés à l'intérieur des manches et manches avec fermeture par bande auto-agrippante. Bord inférieur réglable par bandes auto-agrippantes. Zip intérieur au bas du dos permettant la réalisation d'impressions/broderies. Boutons-pression pour fixer la capuche. En raison des réactions magnétiques, le produit ne doit PAS être utilisé par des personnes portant des appareils médicaux tels que pacemaker ou défibrillateur. Se complète astucieusement avec la capuche 05114-880 (voir MASCOT® COMPLETE).

Certifications



- OEKO-TEX® STANDARD 100
- EN 343 3/1
- EN ISO 20471 - classe 2
- Hi-Vis groupe B

Logo

Ce produit est certifié avec un maximum de transferts/logos : 0,1400m². Cette surface approuvée de logos ne doit pas être excédée. Les logos placés respectivement à l'avant et à l'arrière doivent représenter au maximum 50% de la surface totale de logo, afin que la certification EN ISO 20471 reste valable. Attention : la zone indiquée ne sert qu'à indiquer l'espace disponible pour le placement du logo. Afin de maintenir la classification du vêtement conformément à la norme EN ISO 20471, les instructions concernant la taille du logo doivent être respectées.

Emplacement logo:

- Logo sur vêtement de travail. Poche gauche de la poitrine. Max 8x7 cm/3,1x2,7 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Poche droite de la poitrine. Max 8x5 cm/3,1x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Centré dans le dos. Max 28x12 cm/11x4,7 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Emplacement spécial. Nous contacter pour convenir d'un accord

Utilisateur

